

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°02/2026

Séance du 28 Janvier 2026 – 9h30

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 21 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Stéphane TRIFILETTI, Richard GUERIT, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Élise LAURENT-GUÉGAN, Région Nouvelle Aquitaine
Alain BURNET, (pouvoir à Thierry LESAUVAGE) Ville de Rochefort
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Contexte

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire de la collectivité. Il ne donne pas lieu à un vote mais doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité et définir les grandes orientations du budget primitif.

Il est proposé de porter le débat sur :

- 1) Le bilan de l'année 2025
- 2) Les grandes orientations prévues en 2026
- 3) Les orientations générales du budget de l'exercice à venir

1) Bilan de l'année 2025

En 2025, l'objectif principal consistait à élaborer une programmation présentant le moins de risques possible, en réduisant l'envergure des projets et en priorisant les actions susceptibles d'être effectivement financées.

La faible capacité d'autofinancement du Forum, conjuguée à un manque de trésorerie, demeurait la principale difficulté.

Les orientations étaient articulées autour de 3 axes :

- a) Poursuivre les actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie ;
- b) Mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte actuel ;
- c) Accentuer notre visibilité ;

a- Poursuite des actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie

Les actions prévues ont été réalisées :

Sollicitation de nouveaux membres :

Une rencontre a été organisée auprès du CD35, et le travail s'est poursuivi auprès de la Région Bretagne et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Ces deux dernières ont exprimé le souhait d'adhérer au Forum.

Des rencontres ont eu lieu en 2024 avec la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais (CARA), et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM). Des courriers ont également été adressés mais n'ont pas obtenu de réponses.

Sollicitation de financeurs privés :

Le travail a été poursuivi pour rechercher de nouveaux financements. Les fondations de la Caisse d'Epargne, de la MAIF, Léa Nature Jardin Bio ont été sollicitées sans succès.

Les contacts pris avec la fondation Iris et la fondation Charrier sont favorables et pourraient aboutir à des partenariats.

La fondation Flamingo a décidé de nous accompagner sur le projet scolaire.

Des demandes de mécénat ont également été adressées à 26 entreprises locales, engagées dans des démarches RSE. Aucune réponse n'a été favorable.

Autres actions menées pour augmenter notre trésorerie :

- Poursuite de la maîtrise des dépenses et de la diminution des charges variables : vigilance sur les frais de déplacements (comparaison des frais de location de véhicules/véhicules personnels, choix des hébergements), diminution des abonnements de la documentation, priorisation des formations, etc... ;
- Élaboration de tableaux de bords financiers qu'il reste à consolider pour suivre l'évolution des finances, anticiper les difficultés et optimiser les versements des subventions ;
- Optimisation des achats et dépenses : la renégociation des tarifs avec les fournisseurs de matériels informatiques, téléphonie, et les banques pour les lignes de trésorerie a été réalisée.

L'objectif de ces actions était de réduire le recours aux lignes de trésorerie, particulièrement coûteuses pour le FMA. Malgré un contexte financier très tendu en début d'année 2025 — marqué notamment par le gel des paiements des agences de l'eau et par la loi spéciale, qui ont entraîné un décalage de la perception des recettes jusqu'au printemps — le coût des lignes de trésorerie a diminué cette année (cf. ci-après).

b- Mise en œuvre d'une programmation adaptée au contexte 2025

La programmation 2025 a été adaptée aux capacités de réalisation du Forum sur les plans techniques et financiers. Le contexte financier sur le plan national avait été pris en compte en prévoyant à la baisse les dotations des DREAL.

Finalement, excepté la DREAL Pays-de-la-Loire, les DREAL Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Normandie et Hauts-de France ont maintenu nos subventions.

Les projets sur lesquels étaient sollicités un financement ont pu être réalisés, les financeurs ayant validé nos propositions, exceptée l'étude changement climatique sur le marais de Brouage qui avait été programmée et qui n'a pas été réalisée.

Toutes les conventions arrivant à échéance ont été renouvelées.

A noter : le Forum organise et anime de nombreuses formations, financées principalement par les agences de l'eau et divers partenaires financiers, à hauteur de 80%. Les 20% restant sont pris en charge par l'autofinancement du FMA. En 2025, il a été demandé une participation financière aux stagiaires à hauteur de 60 € par jour sur 7 formations, ce qui représente une recette de 4 266 €

c- Accentuer notre visibilité

Point sur les actions prévues :

- **Établir une stratégie de communication pour le Forum** : non réalisé – Action non prioritaire reportée, dans l'attente de la validation officielle du nouveau nom pour le Forum

- Organiser des événements pour le grand public

- Animations de la JMZH 2025 :

Portes ouvertes (100 participants)

Conférence "Découverte des zones humides" : 12 participants

Goûter des marais : 50 personnes

Projection de 3 films documentaires : 69 participants

Sortie nature sur le thème de l'écopâturage : 11 personnes

Jeux et expériences sur l'eau et les zones humides : 30 personnes

Fresque des Zones Humides : 25 personnes

Chron'eau : 15 personnes

Au total : 312 participations à la JMZH 2025

- Participation (stand et conférences) aux Assises nationales de la biodiversité à La Rochelle
- Participation au Forum Biodiversité et Economie à Paris (co-animation d'atelier)
- ...

2) Les grandes orientations 2026

Le contexte national est similaire à celui de 2025 : peu de visibilité sur les financements, baisse de subventions et de cotisations. A ce jour, des flous restent importants sur les financements des DREAL, de la Banque des Territoires et de l'AEAG. Une baisse de la dotation de la Région Nouvelle-Aquitaine a également été opérée (-5%).

L'objectif pour cette année a été à nouveau d'élaborer une programmation la moins risquée possible, en diminuant l'envergure des projets et en s'assurant de prioriser sur les actions pouvant être financées.

La faible capacité d'autofinancement du Forum et le manque de trésorerie restent les principales difficultés.

Les orientations pour l'année à venir s'articulent autour de 3 axes :

- a) Poursuivre les actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie
- b) Mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte actuel
- c) Finaliser les nouveaux statuts

a) Poursuivre les actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie

Sollicitation de nouveaux membres :

Les adhésions envisagées de la Région Bretagne et de la Communauté d'agglomération de La Rochelle seront à finaliser dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, des rencontres seront organisées avec les Régions Pays de la Loire, Normandie et Hauts-de-France, dans l'objectif de présenter les actions du Forum, de renforcer les possibilités de collaboration et d'examiner les conditions d'une éventuelle adhésion.

Sollicitation de financeurs privés :

Le travail de recherche de nouveaux financements sera poursuivi, en particulier auprès des fondations, en priorisant celles dont les critères d'attribution correspondent le mieux aux missions du Forum.

Actions à mener pour augmenter notre trésorerie :

- Poursuivre la maîtrise des dépenses et la diminution des charges variables ;
- Fiabiliser les tableaux de bords financiers pour suivre l'évolution des finances, anticiper les difficultés et optimiser les versements des subventions ;
- Échanger plus régulièrement avec les services financiers des financeurs ;
- Réaliser le pilotage et l'analyse de la performance financière à partir des indicateurs mis en place ;
- Optimisation des achats et dépenses : poursuivre la renégociation des tarifs avec les fournisseurs, notamment pour les prestations de ménage ;
- Mise en place systématique d'une participation des stagiaires de formation.

Ces actions permettront également de diminuer encore l'utilisation des lignes de trésorerie.

b) Mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte actuel

Le travail réalisé en interne avec les équipes mais également avec les partenaires financiers aboutit à une programmation adaptée aux capacités de réalisation du Forum sur les plans techniques et financiers.

Le contexte actuel a été pris en compte en prévoyant à la baisse les dotations des DREAL.

La nature des actions proposées dans la programmation 2026 s'inscrit en grande partie dans la continuité des années précédentes.

Les nouvelles actions envisagées sont :

➤ Avec les Agences de l'eau :

- Journée technique dialogue territorial en marais littoral : retour d'expériences, règlements d'eau, ... ;
- Journée technique sur la valorisation de l'herbe et le parasitisme ;
- Réalisation d'une synthèse de connaissances sur les prairies humides en contexte littoral et rétro littoral ;
- Co-organisation d'un voyage d'étude dans le Marais Breton à destination des éleveurs du Marais de Brouage, en partenariat avec l'association des éleveurs du Marais de Brouage et la Chambre d'Agriculture 17-79 ;
- Remontée des besoins d'assistance sur le fonctionnement hydrologique des zones humides : état des lieux des perceptions, des besoins des gestionnaires et état des lieux des études et méthodes existantes ;
- Accompagnement au dispositif des PSE sur les territoires validés du bassin Adour-Garonne ;
- Création d'une formation sur la reconnaissance des odonates (libellules).

➤ Avec l'OFB

- Mettre en œuvre la nouvelle plateforme PLUMH (Plateforme unifiée pour les données des Milieux humides)

➤ Avec le MTE (si le projet CASDAR est retenu)

- Mise en œuvre du projet CELEBIO : Concilier élevage et biodiversité en zones humides

➤ **Autres actions**

- **Life Palustris** : Partenariat en faveur des habitats palustres atlantiques, de leurs espèces d'intérêt communautaire et des usages durables dans le cadre d'un financement Life Programme Nature et Biodiversité. Le projet est porté par la Fédération de chasse 85, en partenariat avec les fédérations de chasse 17 et 44, le PNR du Marais Poitevin et le PNR de Brière, les chambres d'agriculture 17-79 et Pays-de-la-Loire ainsi que Cap-Atlantique.
- **PNR des marais littoraux** : Appui à la mise en place du pôle d'observation du PNR des marais du littoral charentais. Les actions porteront sur la définition des indicateurs de suivis milieux humides, la collecte, la production et l'organisation des données, l'élaboration de cartographies, et la contribution à la mise en place d'un centre de ressources du PNR sur le volet milieux humides.

Le projet de développement d'interventions pédagogiques permettant de mieux comprendre l'environnement et, plus particulièrement, le rôle et le fonctionnement des zones humides, à l'attention des scolaires et du grand public est reportée, ainsi que le projet carbone, tant que la capacité d'autofinancement du Forum est insuffisante.

A noter : la participation financière des stagiaires aux formations a été fixée à hauteur de 100 € par jour.

c) Finaliser et présenter les nouveaux statuts du Forum

Le travail sur la rédaction du projet de nouveaux statuts a débuté en février 2024. Cependant, le vote défavorable exprimé par l'Unima nécessite de revoir à nouveau le projet.

Dans cette perspective, et afin de finaliser le projet, il est envisagé de solliciter un avis juridique.

Afin de s'assurer que le projet de statuts est d'une part conforme au fonctionnement et aux orientations que l'on souhaite donner au Forum et d'autre part, respecte l'ensemble des obligations légales et réglementaires, il est prévu de consulter un expert juridique spécialisé dans le droit des collectivités, et plus particulièrement celui des syndicats mixtes. Cet avis permettra d'identifier d'éventuelles zones de risque ou ambiguïtés dans le texte, et de proposer des corrections ou ajustements nécessaires avant la présentation aux membres élus du Forum.

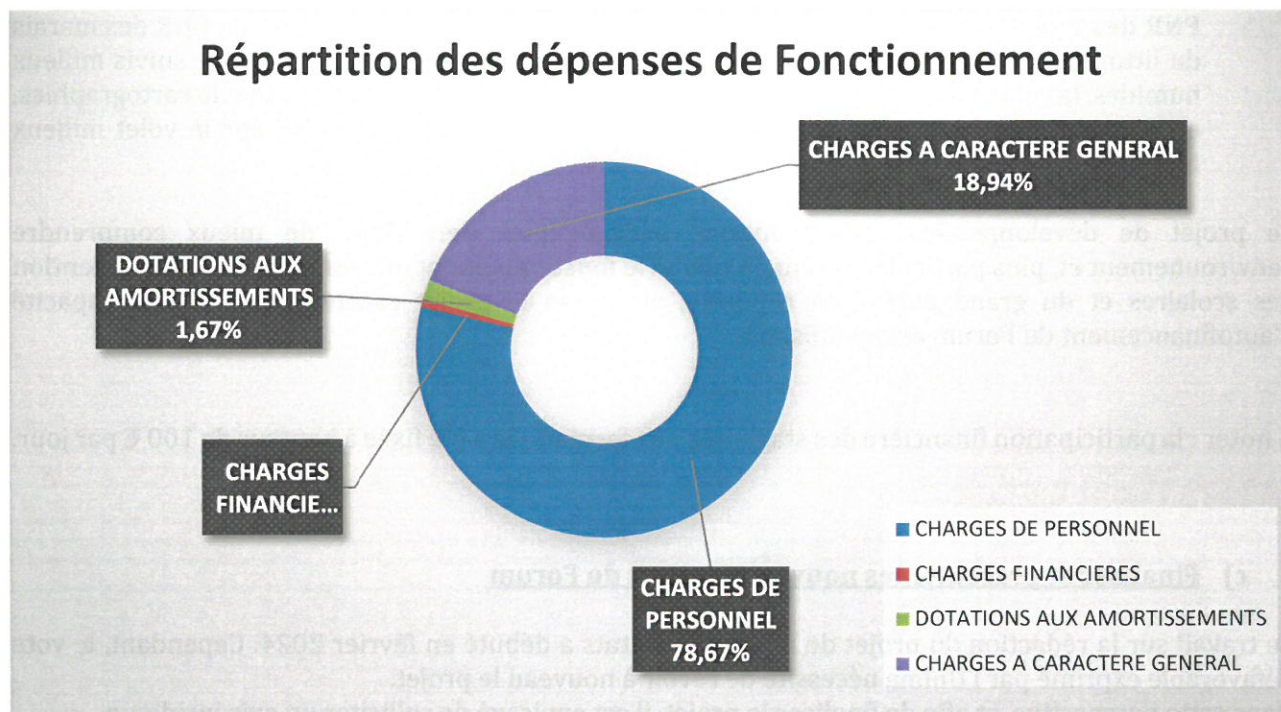
Dans un second temps, des rencontres au sein de chaque structure membre du FMA seront organisées. Ces présentations seront conduites par la directrice, accompagnée d'un(e) élu(e), afin de garantir une information claire et complète. L'objectif de ces rencontres sera multiple :

- Expliquer les principales évolutions et le contenu des nouveaux statuts
- Rappeler les missions et les activités récentes du FMA, afin de renforcer la compréhension et l'implication des membres
- Faire découvrir aux nouveaux élus l'organisation et le fonctionnement du FMA, facilitant ainsi leur participation dans les décisions et projets futurs

Ces actions permettront d'assurer une meilleure appropriation des nouveaux statuts par les membres, de renforcer la transparence et la participation, et de poser des bases solides pour l'avenir du FMA.

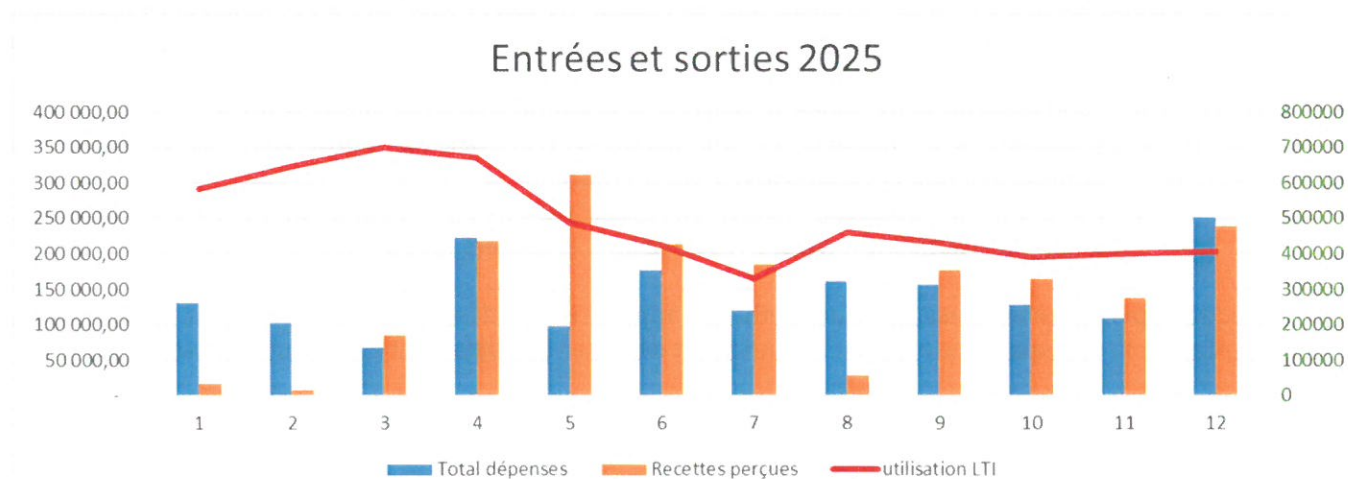
3) Les orientations générales du budget de l'exercice à venir

Principaux postes de dépenses :

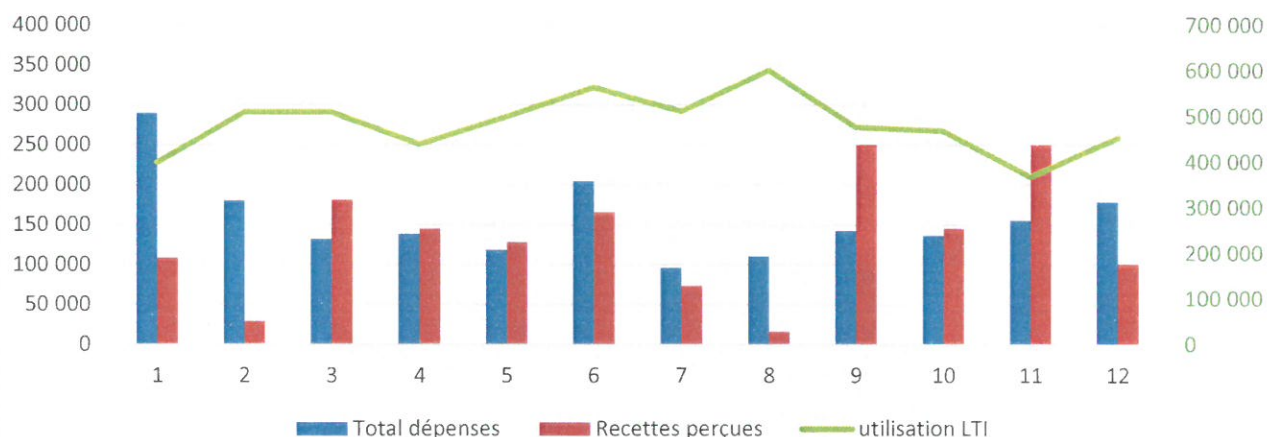
Section de FonctionnementLES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement demeurent globalement équivalentes en proportion à celles de 2025, avec une augmentation d'1% des charges de personnel et une diminution de 0,5% des charges de fonctionnement.

Les graphiques ci-après indiquent les flux financiers des années 2025 et 2024 :



Entrées et sorties 2024



L'axe de gauche correspond aux valeurs du graphique en barres et l'axe de droite aux valeurs de la courbe.

Les lignes de trésorerie sont utilisées pour pallier au décalage dans la perception de subventions et le manque de trésorerie de la structure.

Le total des dépenses réglées en 2025 est de 1 722 579 € pour 1 785 428 € de recettes perçues.

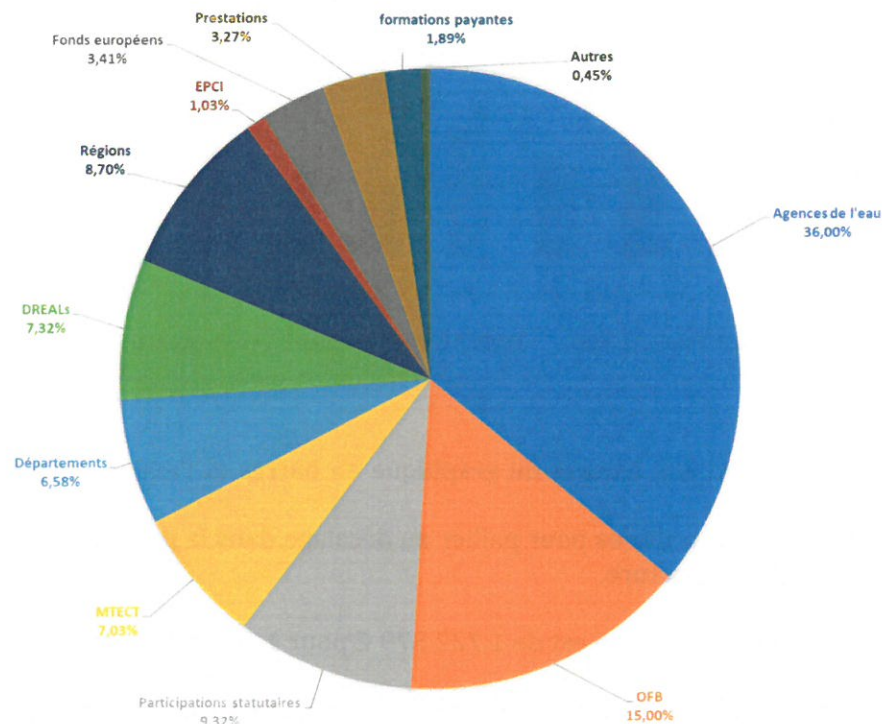
Le graphique met en évidence un recours marqué à la ligne de trésorerie en début d'année, lié aux décalages entre les dépenses engagées et la perception des subventions.

L'utilisation de la ligne de trésorerie atteint un niveau élevé au premier semestre, puis diminue au second semestre, traduisant une amélioration progressive de la situation de trésorerie.

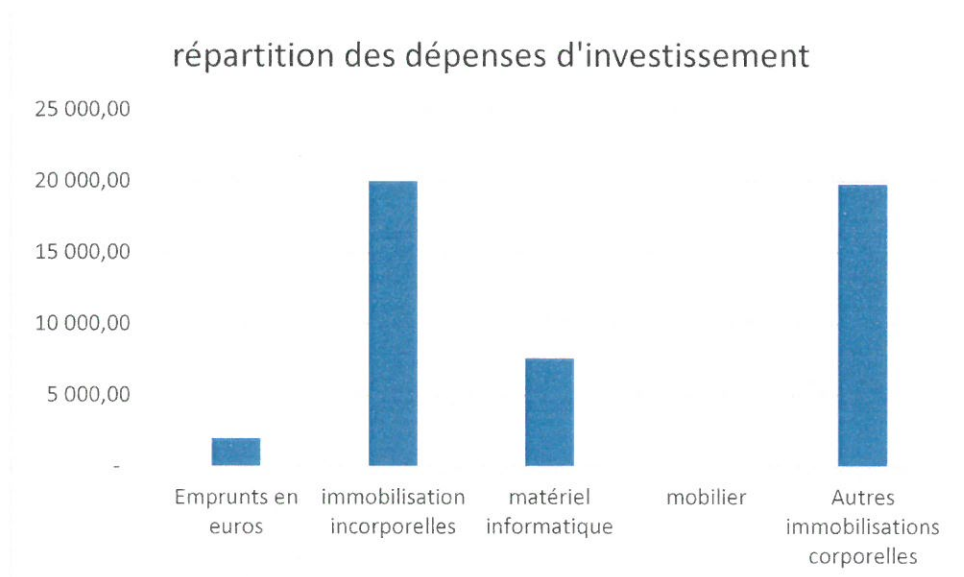
Le tableau ci-après indique le montant des intérêts des lignes de trésorerie pour les quatre dernières années. Nous remarquons que les intérêts ont fortement augmenté en 2024 :

	2022	2023	2024	2025
Intérêts des Lignes de trésorerie	4 728,51 €	7 658,00 €	19 426,75 €	11 113,92 €

Le coût lié au recours aux lignes de trésorerie a diminué de 57,2 %, grâce à une réduction de leur utilisation et à la baisse des taux d'intérêt.

LES RECETTES

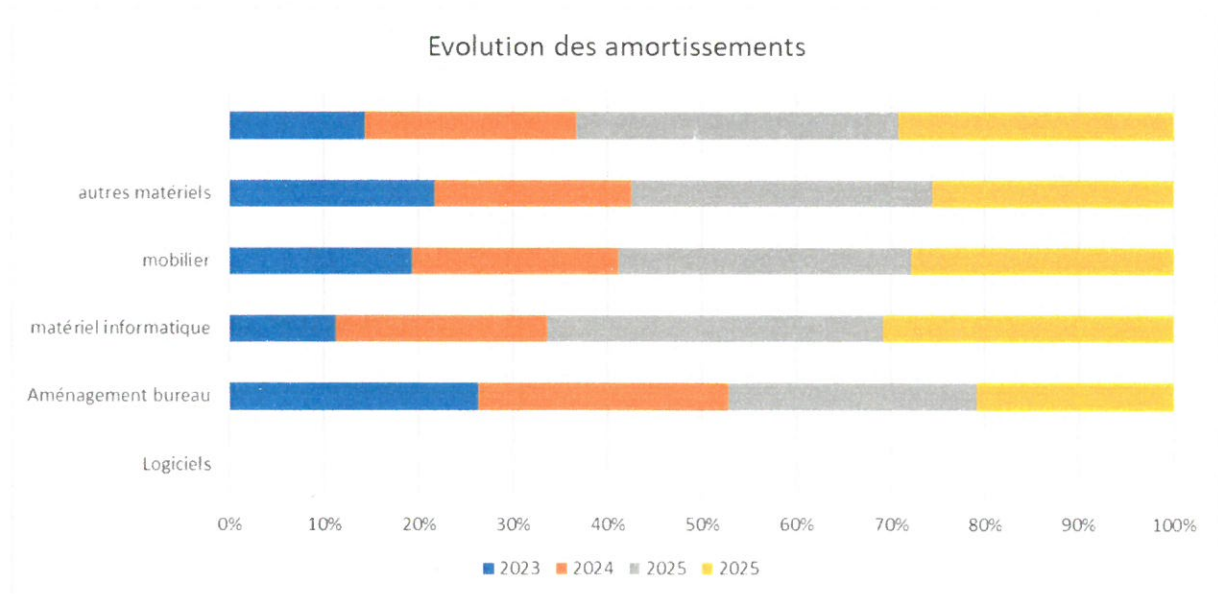
Les sources prévisionnelles de financement sur 2026 sont aussi diversifiées qu'en 2025, avec une hausse de 85 000 euros par rapport à l'année précédente. Les principales contributions proviennent des agences de l'eau (36%) et de l'OFB (15 %).

Section d'Investissement**LES DEPENSES**

Les dépenses d'investissement concernent le remboursement de deux emprunts (aménagement de bureaux) et l'acquisition de matériel informatique et de matériel pour les actions (sondes, jumelles, etc...) ainsi qu'un logiciel pour le centre de ressources.

LES RECETTES

Les recettes se composent des amortissements de l'année.



L'amortissement le plus important est le matériel informatique.

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires du Forum des Marais Atlantiques

Délibération sans vote

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 9

Représentés : 1

Quorum atteint : oui

Pour extrait conforme,

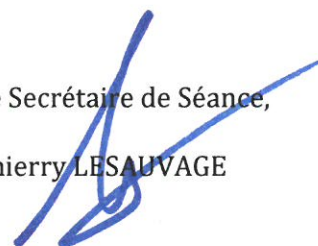
Le Président,

Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,

Thierry LESAUUVAGE



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2026 ____

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2026